



Paysage

Des cours d'écoles repensées, revégétalisées.



Finies les cours de récré toutes bitumées, imperméabilisées, inconfortables et peu attractives. Désormais, les municipalités veulent des arbres, des végétaux, du « vert ». La végétalisation des cours d'écoles est l'un des principaux sujets des conseils paysage du CAUE. Exemple à Saint-Loubès avec 2 écoles concernées.

Saint-Loubès, au nord est de Bordeaux, dans la zone d'attractivité de la Métropole, a lancé une réflexion sur le réaménagement de deux cours d'écoles en 2022. Un projet qui a mûri durant 3 ans pour aboutir en 2025 à la rédaction d'un marché public afin de trouver la ou le(s) entreprise(s) en charge des travaux.

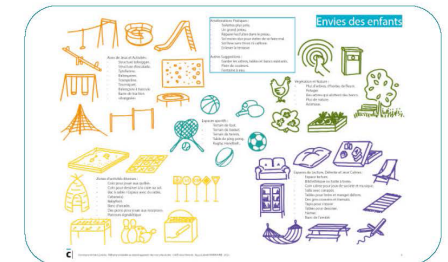
Les objectifs de départ étaient communs à de nombreuses collectivités travaillant sur les cours d'écoles : rendre les cours plus accueillantes, les adapter aux besoins des élèves, enseignants et parents, en diversifier les usages, renforcer la végétalisation pour améliorer le confort thermique et « dégenrer » les cours. Ces plusieurs mois passés sur le dossier ont permis d'écouter les desiderata des différents acteurs de l'école et notamment les envies des enfants, interrogés sur le sujet. Il en ressort des désirs nombreux au rang desquels on trouve pêle-mêle : des toilettes plus près et un grand préau, des arbres qui abritent des bancs, des animaux, un coin calme, un coin lecture dehors, un coin pour jouer aux quilles, pour dessiner à la craie sur le sol, des structures d'escalade, de trampoline, des balançoires, des terrains de foot, de basket, etc.

Leurs demandes ont ainsi souligné la « pauvreté » actuelle des usages de la cour. Si Saint-Loubès a pris le temps de consulter tous les usagers de la cour, c'est que **le projet doit répondre aux enjeux de bien-être et de développement durable. Ce réaménagement ambitionne de faire des cours d'école des lieux de vie et de lien social, au cœur de la communauté éducative et au service des générations futures.**



Les impacts à long terme et les évolutions futures ont aussi fait l'objet de réflexion (croissance démographique, évolution des pratiques pédagogiques, adaptation des espaces, etc.).

Le CAUE a donc accompagné tout au long du processus de réflexion la commune et les élus, tant du point de vue technique (accessibilité de la cour, palette végétale, implantation des végétaux, etc.) que du point de vue concertation. Une note d'aide d'élément à la rédaction du cahier des charge a été remis à la municipalité, point final de la réflexion préalable. Les conseillers CAUE demeurent cependant en appui de la municipalité et à son écoute pour la suite opérationnelle du projet.



LE GUIDE 2025

Réaménager son cimetière, créer un nouveau lieu du souvenir, pour aider les communes dans ces projets, le CAUE a édité un guide pratique. On y retrouve les différentes typologies, les possibilités d'aménagements (allées, parkings, clôtures, etc.) mais aussi la réglementation spécifique, la signalétique à mettre en place, la végétalisation des cimetières, etc. À retrouver sur notre site internet : www.cauegironde.com/Guides-pratiques/



